


Programme Prévisionnel modificatif au titre de l'année 2022

En application des dispositions de l'article 14 du règlement, fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, le programme prévisionnel modificatif au titre de l'année 2022 est donné ci-après :

fourniture/prestations	Objet des Appels d'offres	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservé à PME
Achat de fournitures	- Fourniture de bureau - Fourniture pour matériel informatique et technique	Siège de l'Agence Urbaine de Taza – Taounate	A.O.O	2 ème semestre de l'année budgétaire 2022	Service Equipement Tél : 05 35-28-52-42	100%
Prestation	- Audit financier ET comptable	Siège de l'Agence Urbaine de Taza – Taounate	A.O.O	1 ème semestre de l'année budgétaire 2022	Service Equipement Tél : 05 35-28-52-42	-

Etudes et restitutions	Objet des Appels d'offres	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservé à PME
Restitutions et prises de vues aériennes	- Exécution de prises de vues aériennes pour certains centres relevant des provinces de Taza et Taounate	Siège de l'Agence Urbaine de Taza et Taounate	A.O.O	1 ^{er} Stre de l'année budgétaire 2022	Service Equipement Tél :05-35-28-52-42	-

- Le pourcentage figurants sur la colonne « marchés réservés à la PME » constituent au moins 20 % de l'estimation globale de l'ensemble des appels d'offres relatés par le présent programme prévisionnel ;

